



La tribune



De g. à d. Dominique CHAMBIARD et Gilles TRAIMOND

nonobstant le fait qu'elle comporte une erreur de traduction en langue caverzate. (Elle devrait s'écrire plus judicieusement : "Cofrérie du Couffé d'Été T38", prononcer « tché »), c'est parlante et transparente (et encore !) que dans le microcosme thierzo-thierois.

L'appellation "Cofrérie du Couffé d'Été T38" n'est ni pertinente ni justifiée. Thierzo-thierois français est une appellation qui existe depuis 7 siècles, de nombreux statuts : « Définition sur les professions de la coutellerie du bassin de la vallée de la Saône et de leur évolution. Assurances, orientations, etc. ». La coutellerie, par conséquent, n'est pas le prétexte de TOUS les artisans de la région. Le Cofrérie d'UN artisan de la région n'est pas le prétexte de TOUS les artisans de la région.



DISCUSSION



La Jurande en questions



Un public attentif

CREDIT PHOTOS : Stéphane BROSSARD



Convivialité